



8

ACHÉ : ASSISTANCE AUPRÈS DES AUTORITÉS PUBLIQUES

OBJECTIFS
IDÉES
CLEFS



Objectif : Appui soutien de gestion des autorités, d'assistance au chef d'établissement en matière de commissions de sécurité et d'accessibilité / organisme agréé / CRAMIF et CARSAT / inspection du travail DREETS / CNAPS / Mairie et Préfecture / Dreal, etc.
Objectif : Prévention et accompagnement dans la levée des prescriptions et des observations.

Vous permettre de passer de la corvée à la maîtrise de la situation...

VOTRE INTÉRÊT ET RETOUR SUR INVESTISSEMENT

Les autorités publiques sont une des parties prenantes de votre organisme. Cela concerne aussi bien des contrôles périodiques, à la réception de travaux que des contrôles inopinés.

Plutôt que la posture à subir, réfractaire, de rejeter cette partie prenante incontournable, il est hautement souhaitable de composer en bonne intelligence avec ces autorités .

En application de l'art 5 Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, ces autorités sont restreintes à prescrire uniquement les lois de son périmètre de compétences. L'erreur réside souvent à mettre une rustine sur la prescription. Comme tout ce qui n'est pas interdit étant autorisé, vous disposez d'une large latitude de réponse permettant de belles opportunités.

La confiance n'excluant pas le contrôle. Eu égard du degré d'expertise que nécessite ce domaine, pouvez-vous prendre ces risques financiers et juridiques ?

VOS RISQUES

- Fermeture administrative
- Prescriptions onéreuses
- Responsabilité pénale et civile
- Sur cotisation assurantielle
- RSE : une mauvaise réputation est difficile à rétablir
- Coût global de possession ou TCO
- Déplacement des coûts sur l'exploitation
- Incertitude économique de la non-qualité avec un delta très fort
- Les pénalités de retard

Sécurité économique et R.O.I

Coût global d'incertitude financière

Entre 10 et 1 000 Kilos/euros minimum

Coût global d'investissement de prévention :
Coef 20 fois moins important en moyenne



NOTRE PROPOSITION ET PROCESSUS

Les autorités

Elles ne peuvent que citer la réglementation pour laquelle elles sont compétentes, mais rien n'interdit de proposer des solutions équivalentes ou compensatoires, innovantes, au contraire...

Les organismes agréés

Outre les erreurs fréquentes et préjudiciables, des copier-coller, des rapports volontairement abscons pour se désengager des responsabilités, des techniciens qui profitent trop souvent de la méconnaissance des clients, ces techniciens formulent souvent des observations en termes de solutions types (comme des plats à réchauffer) alors que d'autres sont possibles.

Avec un peu de méthode, de réflexion, d'imagination, on obtient un résultat bien moins onéreux...

Prise en compte de vos prescriptions / observations

Prescription : sur injonction d'une autorité publique (commission de sécurité incendie, commission accessibilité, CRAMIF / CARSAT, Inspection du Travail, DREAL, Mairie, Préfecture...)

Observation résultant des inspections des organismes agréés

Étude et analyse contradictoire, réglementaire.

1. Prescription ou observation versus exigences réglementaires ou normatives
2. Prise en compte de votre écosystème

Le conseil au chef d'établissement

Présentation des options, ajustement, arbitrage.

Conception du plan d'action et mise en œuvre

Méthode de la roue de Deming par exemple (PDCA)

Phase Act

- Capitalisation du RETEX
- Amélioration continue impliquant les modifications résultant de la veille réglementaire, technique, accidentologie
- Versement au Document Unique et au registre de sécurité

NOS RÉSULTATS

La meilleure prescription est celle que vous avez évitée,

Mise en place du premier système de management de la sûreté de fonctionnement du groupe Bricorama en 2017 avec une amélioration ostensible des résultats

De nombreuses opérations pour divers grands groupes, notamment de télécom.

Commission de sécurité et accessibilité :

Plus de 100 commissions depuis 2006 avec 100% d'avis favorables, dont 98,5% en première instance ;

contre une moyenne de 40% et 87% au maximum pour Bricorama avant 2017.

De même pour les clients en prestation de service d'accompagnement sécurité avant nos interventions avec des taux de réussite de 70% à 85% au mieux.

A cela s'ajoute :

Particulièrement 2018/2019 concernant Bricorama suite à son rachat par les Mousquetaires avec plus de 60 cessions de magasins.

Ou encore des opérations d'audit infrastructure d'un parc d'établissement recevant du public pour la revente à des franchisés.

Tout cela permet des résultats comme ceux des commissions de sécurité et accessibilité avec 100% d'avis favorables, dont 98,5% en première instance ; ou avec la CRAMIF en évitant plus de 2 millions d'euros de sur cotisation,